



Handicapé exclus d'un club de sport

Par **Sundance**, le **29/01/2012** à **19:29**

Bonjour,

Je m'appelle Adrien, je me suis inscrit en début d'année dans un club de tennis (qui, au passage ne m'a pas demandé de certificat médical). Je suis épileptique mais cela ne m'empêche en aucun cas de pratiquer des activités sportives (j'étais inscrit dans un autre club l'année précédente).

Mais, lors de la première séance à laquelle j'ai participé, j'ai eu le malheur de faire une crise et à la séance suivante on m'a gentiment suggéré de changer de club sous le prétexte que je n'avais pas le niveau du groupe.

Depuis, ils refusent de me rembourser le trimestre que j'ai payé à moins que je ne leur présente un certificat médical d'incapacité à faire ce sport.

Selon moi il s'agit d'un cas manifeste de discrimination sur la base du handicap. J'aimerais savoir si c'est bien le cas, si j'ai la moindre de chance de gagner si je les traîne en justice et combien cela me coûterait.

D'avance, merci.